



ESPACE DE BIODIV' !

« Trame verte et bleue : de la planification régionale à la construction d'une stratégie territoriale »

CAUE AUVERGNE-RHÔNE ALPES



INTÉGRER, DIFFUSER, VALORISER : UNE DÉMARCHE COLLABORATIVE

Les CAUE de la région Auvergne-Rhône-Alpes poursuivront à une échelle élargie les travaux engagés par l'URCAUE Rhône-Alpes. Celui-ci a initié en 2015 un projet cofinancé par la région et l'Europe (Feder) : « SRCE - Trame verte et bleue périurbaine et urbaine - expérimentation et observation des pratiques », en partenariat notamment avec la LPO, CBNA et la Frapna 74. Une première étape de « retours d'expérience – observatoire et analyse des pratiques » a été réalisée pour huit territoires rhônalpins. Une deuxième étape « d'expérimentations » est en cours sur cinq sites.

L'AMI TVB permet donc aux CAUE de l'Allier, du Cantal, de la Haute-Loire et du Puy-de-Dôme de participer à ce programme. L'objectif est pour eux d'assurer, sur la base de la méthodologie développée, la réalisation de quatre retours d'expériences complémentaires, et de bénéficier d'une « approche globale de la façon dont la TVB est prise en compte à l'échelle de la nouvelle région, en appui des deux SRCE référents ». Un guide référentiel valorisant les actions régionales trame verte et bleue s'appuiera sur les actions menées à l'échelle des douze départements d'Auvergne-Rhône-Alpes et constituera un document unique, cohérent, territorialisé sur l'ensemble de la région.

La valorisation de cette action TVB comporte également un séminaire et une formation pour les élus et techniciens, auxquels contribueront tous les CAUE.

partenaires locaux : région, Dreal, DDT 15, Conseil Développement Habitat Urbanisme Nièvre Vichy communauté, PNR Livradois-Forez, communes de Malrevers, Le Vernet...

contact : URCAUE Auvergne-Rhône-Alpes, Florence Fombonne-Rouvier - f.fombonnerouvier@gmail.com ; Céline Ouedraogo, celine.tvb@cauesavoie.org



8 lauréats à l'AMI TVB

L'appel à manifestation d'intérêt de la FNCAUE, en partenariat avec le ministère de l'Environnement et Régions de France, vise l'accompagnement des collectivités locales, en particulier des EPCI et territoires de projet, par des CAUE et leurs unions régionales, pour poser les fondations de stratégies pour la mise en œuvre de la Trame verte et bleue. Il doit permettre notamment d'assurer une diffusion territoriale de démarches innovantes dans une logique d'essaimage permettant l'adaptation du projet au contexte local. Huit équipes ont été sélectionnées.



avec la participation de

**AGENCE FRANÇAISE
POUR LA BIODIVERSITÉ**

Établissement public du ministère de l'Environnement

